CFA218 - Audit externe et révision comptable I

Présentation

Prérequis

Seuls les auditeurs admis en Master 1 Comptabilité Contrôle Audit en présentiel, à l'issue d'une décision du jury de sélection, intervenue depuis moins de deux ans (trois ans si circonstances exceptionnelles), sont autorisés à s'inscrire à cette UE.

Objectifs pédagogiques

- connaître et maîtriser les principaux outils conceptuels à la disposition de l'auditeur comptable et financier
- comprendre les principales étapes du processus d'audit
- connaître les règles juridiques et professionnelles applicables à l'exercice du commissariat aux comptes

Programme

Contenu

Introduction : comptabilité et audit
Les outils de l'auditeur comptable
Présentation du cadre déontologique
Prise de connaissance et organisation de l'audit
Présentation des normes d'exercice professionnel
Observations physiques et confirmations directes
Vérification analytique des données
Sondages
Théorie des risques et seuil de signification
Démarche générale et phases de la mission d'audit
Relations avec les tiers
Démarche préalable à l'analyse du contrôle interne

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes	Normes d'exercice professionnel homologuées par le H3C
Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes	Notes d'information
Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes	Guide de déontologie

Mis à jour le 23-03-2026

Code : CFA218

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité Contrôle Audit (CCA) / Olivier CRETTE

Contact national :

EPN10 - Comptabilité financière et audit - Comptabilité et contrôle de gestion
292 rue saint Martin
75003 Paris
01 40 27 21 73
Chantal Charlier
secretariat.cca@lecnam.net